

Conditions générales

Conditions de règlement : Le paiement, peut être effectué par prélèvement, par chèque, ou par virement bancaire, dans ces 2 derniers cas à la trésorerie de Nort sur Erdre.

Modifications : Annulation du fait des familles :Sauf sur justificatif médical ou autre, chaque absence non signalée entraînera la facturation de la prestation réservée. Art.6 du règlement intérieur. Si les circonstances l'exigent ou en cas d'insuffisance de participants, le SIVOM se réserve le droit d'annuler ces séjours.

Pièces à joindre : la fiche sanitaire , l'attestation d'aisance aquatique (séjour 1 et 3) , copie des vaccins, attestation CAF/MSA.

Santé et recommandations médicales : Aucun médicament ne peut être administré à votre enfant sans ordonnance médicale récente à son nom. Si votre enfant suit un traitement, les médicaments doivent être confiés impérativement au directeur du séjour et non à l'enfant.

Je soussigné.....responsable légal de l'enfant inscrit:

1/ autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées par les organisateurs du centre de loisirs,

2/ certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche,

3/ dégage les organisateurs de toute responsabilité pour tout accident qui pourrait survenir avant ou après les heures de fonctionnement du centre,

4/ autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale,

5/ dégage le SIVOM de toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets personnels (vêtements, bijoux, jouets...).

6/ photo et image : les enfants sont régulièrement filmés ou pris en photo dans le cadre des activités. J'autorise la prise de photo et image de mon enfant:

Oui Non

Faire précéder la signature de la mention lu et approuvé

Date :

Signature :



Séjours été 2026 à la Rincerie

6/11 ans

Dossier de pré-inscription

(Cochez le séjour souhaité)

Séjour 1 du 6 au 10 juillet
(enfants nés en 2018/2019)
Kayak, discgolf et baignade

24 places

Séjour 2 du 15 au 17 juillet
(enfants nés en 2020)
Sarbacane et baignade

16 places

Séjour 3 du 20 au 24 juillet
(enfants nés en 2015, 2016 et 2017)
Kayak ,VTT, footgolf et baignade

28 places



Pour tout renseignement :

APS Pannecé 02 40 04 75 36

accueilpannee@sivom-secteur-riaille.com

Service Enfance Jeunesse 02 28 01 89 19

sej@sivom-secteur-riaille.com

ATTENTION, Places limitées !

Ceci est un dossier de pré-inscription. Il est à remettre à l'accueil périscolaire de votre commune entre le 18 mai et le 4 juin 2026.

La sélection des dossiers se fera en fonction des critères suivants :

- 1er critère: l'enfant n'a pas participé au séjour en 2024 et 2025
- 2nd critère: l'enfant fréquente l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs de manière régulière.

Si à la suite de ces critères il y a encore des places disponibles, un tirage au sort sera fait entre les dossiers restants.

Vous serez prévenus le 5 juin au plus tard par mail si le dossier de votre enfant a été retenu.

FACTURATION

Pour calculer le tarif qui vous sera appliqué personnellement multipliez votre quotient familial par le taux d'effort ci-dessous :

Séjour 6/11 ans : 3.237% (par jour)

Exemples tarifs selon QF	Tarifs journaliers
588 x 3.237%	19,04€
1042 x 3.237%	33,73€

Les tarifs définis par ce mode de calcul « QF x Taux d'effort » ne peuvent être en dessous de 9.71€ et dépasser 58.27€ par jour.

En cas de dossier incomplet, la demande de préinscription ne sera pas prise en compte.

Bulletin de Pré-Inscription Séjours 2026

Enfant :

Nom: Prénom:
Date de naissance: .../.../..... Sexe: Masculin Féminin.

Responsable(s) :

Responsable 1

Nom:
Prénom:
Qualité: père mère tuteur
Adresse :

Téléphone :
Mail (en majuscule) :

Responsable 2

Nom:
Prénom:
Qualité: père mère tuteur
Adresse :

Téléphone :
Mail (en majuscule) :

Régime: CAF MSA n° d'allocataire:
Quotient familial (**obligatoire**):